

**CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS
PROCES-VERBAL - DELIBERATIONS
SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2020**

ETAIENT PRESENTS : Serge TOUZELET, le Maire,

Mesdames CHATEIGNER Emilie, COURTIN Magali, JOLLET-FARON Stéphanie, LUCAS Anne-Sophie, ROSSIGNOL Anne,
Messieurs DOS SANTOS Féliberto, GLEDEL Georges, MALFOY Michel, MAYDIEU Bruno, PESME Olivier, TRIOREAU Philippe.

ABSENTS ET EXCUSES : Madame LE FLOCH Claire, Monsieur SCIASCIA Romain

POUVOIRS : LE FLOCH Claire donne pouvoir à GLEDEL Georges
SCIASCIA Romain donne pouvoir à MAYDIEU Bruno

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame JOLLET-FARON Stéphanie

DATE DE LA CONVOCATION 02 Septembre 2020

Nombre de conseillers	15
En exercice	14
Présents	12
Absents excusés	2
Pouvoirs	2

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

I) DELIBERATIONS

1° - Approbation du Procès-verbal du 6 juillet

2° - Cimetière – Révision des tarifs

- Taxe de dispersion des cendres
- Concessions et emplacements

3° - AGGLOPOLYS

- Convention gestion d'exploitation et entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales
- Avenant convention de mise à disposition du personnel technique pour l'entretien de la voirie et espaces verts d'intérêt communautaire

4° - G.R.D.F. – Biométhane – Convention de renforcement du réseau

II) DECISION DU MAIRE

III) AUTRES POINTS COMMUNAUX

- Rentrée scolaire – Effectifs de l'école Victor Hugo et de l'école du Sacré-Cœur
- Antenne Orange
- Fibre optique
- Nexity – ZAC des Coutures

- Gens du voyage
- Situation des travaux de l'école et de la mairie
- Borne électrique
- Lavoir
- Convention de mise à disposition d'une annexe pour l'école du Sacré-Cœur
- Commissions communales et communautaires
- Questions diverses

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h.

POINT A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR

AGGLOPOLYS : CCID – Commission Intercommunale des Impôts Directs.

APPROBATION PROCES VERBAL DU 6 JUILLET - DELIBERATION NO 2020-50

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler sur le précédent procès-verbal du 6 juillet 2020. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

CIMETIERE – REVISION DES TARIFS – TAXE DE DISPERSION DES CENDRES - DELIBERATION NO 2020-51

Le Conseil municipal décide de fixer à 50€ la taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir et de maintenir le prix de la plaque nominative à 100€. Les tarifs seront révisés en 2023.

CIMETIERE – REVISION DES TARIFS – CONCESSIONS ET EMBLEMES - DELIBERATION NO 2020-52

Le Conseil municipal décide les tarifs suivants :

Concession trentenaire	150€
Emplacement pleine terre – tarif maintenu	90€
Case columbarium	800€

Ces tarifs seront révisés en 2023.

AGGLOPOLYS – CONVENTION D'EXPLOITATION ET ENTRETIEN DES OUVRAGES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES - DELIBERATION N° 2020-53

AGGLOPOLYS se voit transférer la compétence des eaux pluviales urbaines au 1^{er} janvier 2020 en application des dispositions de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) et de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes. La communauté de communes d'Agglomération propose une convention pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales urbaines. Ladite convention acte le patrimoine de la commune servant de base de calcul pour le versement des missions réalisées. Ce dispositif est semblable à celui qui s'applique pour la mise à disposition de service pour la voirie communautaire. Après avoir pris connaissance de la convention, le Conseil municipal, unanime, l'approuve et autorise le maire à la signer.

AGGLOPOLYS – AVENANT CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL TECHNIQUE POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET ESPACES VERTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE - DELIBERATION N° 2020-54

Par délibération du 21 octobre 2013, une convention pour l'entretien de la voirie et des espaces verts d'intérêt communautaire précisant les conditions et modalités de services techniques a été approuvée et

signée le 28 octobre 2013. Un avenant a été signé également en 2015 pour l'exercice de compétences communautaires au titre des années 2015 à 2020. Compte tenu de l'importance de travailler avec les nouvelles équipes issues des élections de mars 2020, il est souhaitable de prolonger la convention actuelle d'une année. Le Conseil municipal, unanime, approuve le nouvel avenant permettant de prolonger ladite convention à l'exercice 2021.

GRDF – CONVENTION RELATIVE AU RENFORCEMENT DU RESEAU POUR BIOMETHANE DELIBERATION NO 2020-55

Monsieur le Maire, Serge TOUZELET, rappelle que la société SAS BFM, gérée par des agriculteurs, développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de Mer et souhaite injecter ce produit dans le réseau de distribution de gaz naturel. Ce projet nécessite la réalisation d'un réseau de renforcement entre les communes de Mer et Saint Denis S/Loire qui traverse les communes de Suèvres, Cour S/Loire et Ménars. Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de convention qui a pour objet de définir les conditions de rattachement des ouvrages réalisés sur le territoire des communes. Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal, avec 6 abstentions et 8 voix « Pour » approuve et autorise le maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

AGGLOPOLYS – CONSTITUTION CIID – COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS – DELIBERATION N° 2020-56

Suite aux élections communautaires de 2020, Agglopolys doit proposer à la Direction des Finances Publiques une liste de 40 membres répondant aux conditions pour siéger en tant que commissaires. Cette liste est dressée par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition des communes membres. Le Conseil municipal, unanime, propose deux contribuables, madame MARTIN Dominique et monsieur PESME Olivier. Monsieur le Maire Serge TOUZELET est autorisé à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la décision.

DECISION DU MAIRE

Dans le cadre de la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2020-21 du 25 mai 2020, il a été amené à prendre la décision suivante :

- *Décision n° 2020-DEC-12 du 21/07/2020* portant sur le contrat de maintenance des installations électriques des cloches et de l'horloge de l'église.

AUTRES POINTS

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 :

Ecole Victor Hugo : Les enseignantes sont ravies de prendre possession des nouvelles classes beaucoup plus fonctionnelles et lumineuses. Madame Claire LE FLOCH, adjointe en charge des affaires scolaires, remercie toutes les personnes qui ont participé à l'emménagement. Les effectifs sont de 47 élèves dont 15 en grande section, 7 en CP, 13 en CE1 et 12 en CE2.

Ecole du Sacré Cœur : Les effectifs sont de 82 élèves dont 23 en petite et moyenne section, 19 en grande section et CP, 21 en CE1 et CE2 et 19 en CM1 et CM2.

Restauration scolaire :

La directrice de l'OGEC souhaite un rendez-vous avec madame Claire Le Floch pour faire le point sur l'organisation. Monsieur le Maire, Serge TOUZELET, tient à préciser que la cantine est sous la responsabilité totale de la mairie. Un protocole bien précis existe et le personnel se doit de le faire respecter.

ANTENNE ORANGE

Monsieur Serge TOUZELET, le Maire, rappelle qu'un projet est toujours à l'étude pour l'installation d'une antenne devant assurer la continuité du service wifi dans les trains REMI. La commune de MENARS étant classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et VUE (Vision Universelle et Exceptionnelle) l'architecte des Bâtiments de France a émis un avis défavorable. Cette antenne haute de 37 mètres nuirait à l'environnement.

FIBRE OPTIQUE – INFORMATION M.MALFOY

Quelques Ménarsois, clients chez ORANGE, sont raccordés. L'opérateur ORANGE doit intervenir sur l'avenue Guillaume Charron pour renforcer les poteaux porteurs. Une analyse complémentaire est en cours.

NEXITY – ZAC DES COUTURES – INFORMATIONS G.GLEDEL

P.L.U. L'enquête publique relative à la modification du P.L.U est lancée depuis le 1^{er} septembre. Le dossier est à la disposition du public. Cette modification a pour objet de faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme afin d'alléger les exigences du règlement et par conséquent améliorer la commercialisation des lots situés dans la ZAC des Coutures.

LOTS : A ce jour 14 lots sur 18 ont été vendus. Les permis de construire peuvent être déposés courant septembre. Les premières maisons sortiront de terre en mars 2021.

I.N.R.A.P. - Institut National de Recherches Archéologiques Préventives propose un calendrier pour les fouilles à venir. Elles débiteront au deuxième semestre 2021.

VOIRIE : Dans la seconde tranche, la priorité est mise sur la voie de contournement.

GENS DU VOYAGE

Monsieur le Maire est intervenu deux fois pour expulser des gens du voyage. L'intervention de la gendarmerie de MER a été nécessaire pour la deuxième. Afin d'éviter l'installation illicite des gens du voyage, une étude va être menée afin de rendre inaccessibles les lieux.

SITUATION DES TRAVAUX DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE – INFORMATION M.MALFOY

Il reste à terminer le passage du hall d'entrée et la garderie. La fin de l'opération est prévue pour décembre prochain.

BORNE ELECTRIQUE

Il est prévu d'installer une borne électrique en 2021. L'installation devra être subventionnée par le SIDELC et l'Etat.

LAVOIR – TOILETTES SECHES

Le prestataire en charge de l'entretien des toilettes sèches sera contacté pour régler la fermeture déficiente de la porte. Le contrat d'entretien des toilettes prévoit une prestation par semaine. On pourra lui confirmer d'intervenir deux fois par semaine pour juillet et août en 2021.

Les parterres de fleurs sont bien entretenus par les employés communaux.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION - ANNEXE POUR L'ECOLE DU SACRE-CŒUR

Afin de répondre à la nécessité d'ouverture d'une nouvelle classe, il est convenu, avec l'accord du diocèse, de mettre à disposition, à titre gratuit, une salle dont l'usage était réservé à la paroisse. Cette disposition reste temporaire puisque la délocalisation de l'école privée fait l'objet, actuellement, d'une étude pour sa réimplantation. Une convention de mise à disposition précisant les conditions et modalités de la mise à disposition de la salle sera signée entre les deux parties.

COMMISSIONS COMMUNALES ET COMMUNAUTAIRES

BUREAU COMMUNAUTAIRE ET COMMISSIONS : Le bureau sera installé entre les 11 et 18 septembre. Une liste des commissions communautaires sera transmise prochainement aux élus.

CONSEIL MUNICIPAL – COMMISSIONS COMMUNALES

Un calendrier des réunions Maire/adjoints, Conseil municipal et commissions/comités consultatifs sera transmis aux élus.

COMMISSION MEMOIRE MENARSOISE

Animée par Joël GARCIA, elle s'est réunie le jeudi 3 septembre dernier.

4 sujets évoqués :

- 1° - Exposition de photos « Les coqs de la nuit » les samedi et dimanche 19 et 20 septembre à l'église.
- 2° - Pierres tombales à l'intérieur de l'Eglise à découvrir.
- 3° - Inventaire à faire des chasubles, livres etc...
- 4° - Emile Vernon (1872-1920) un artiste peintre de grand talent a vécu à MENARS (consulter Internet)

COMMISSION ENTREPRISES : Première visite chez SFERIC et APPA00 le mercredi 9 septembre.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, le maire laisse la parole au public présent dans la salle.

1° - Sécurité : Constat de la vitesse excessive sur l'avenue Guillaume Charron.

La commission SECURITE se réunira le 13 octobre. Elle étudiera toutes les pistes possibles pour réduire la vitesse. Monsieur le Maire en profite pour rappeler le rôle des référents sécurité.

2° - ZAC des Coutures

Installation d'une clôture et réfection du mur en moellon, côté médecin, pour la sente.

3° - Démission conseiller municipal

Céline Bâcle a souhaité informer, de vive voix, le Conseil municipal de sa démission en raison de sa situation personnelle qui ne lui permet plus d'assurer ses obligations.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Et ont signé au registre les membres présents.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
TOUZELET Serge, le maire		LUCAS Anne-Sophie	
BÂCLE Céline		MALFOY Michel 1 ^{er} adjoint	
CHATEIGNER Emilie 4 ^{ème} adjointe		MAYDIEU Bruno	
COURTIN Magali		PESME Olivier	
DOS SANTOS Féliberto		ROSSIGNOL Anne	
GLEDEL Georges 2 ^{ème} adjoint		SCIASCIA Romain	Absent – excusé – Pouvoir à B.MAYDIEU
JOLLET-FARON Stéphanie		TRIOREAU Philippe	
LE FLOCH Claire 4 ^{ème} adjointe	Absente – excusée Pouvoir à G.GLEDEL		